

Dans les entreprises

Thermo-Magnésium (ex-Péchiney) - Marignac (Haute-Garonne) Coup de force patronal contre les salariés

L'ancienne usine de Péchiney Électro-Métallurgie, devenue Thermo-Magnésium après le licenciement de la quasi-totalité du personnel de l'usine et son rachat par LBO il y a cinq ans, n'emploie plus aujourd'hui que 27 salariés.

Mais cela semble encore trop pour le président de la société : après avoir licencié plusieurs délégués syndicaux en décembre dernier, c'est maintenant 19 salariés qui ont reçu leur lettre de licenciement. Le prétexte : ces salariés auraient entamé une « grève illicite » en faisant grève pour protester contre le licenciement de leurs délégués.

En fait, les travailleurs de l'usine avaient aussi bien des raisons de faire grève en ce qui concerne les conditions de travail et de sécurité à l'usine.

C'est à la hussarde que ce triste sire a mené son sale travail : après le déclenchement de la grève à la mi-décembre, il a mis à pied les salariés grévistes, fermé les portes de l'usine et fait changer les serrures des locaux du comité d'entreprise. Il a même tenté carrément de vendre ces locaux... dont il n'était pas propriétaire !

Puis il a convoqué les 19 salariés à un entretien individuel début janvier. Ceux-ci ont été accueillis par un huissier à la porte de l'usine, et n'ont pu entrer que un par un. Les représentants du personnel, eux, ont été interdits d'entrée. Les salariés convoqués ont été reçus par le président et un directeur des ressources humaines... embauché pour la circonstance. La gendarmerie était elle aussi présente en force à l'entrée de l'usine. Lors de ces entretiens, les salariés ont reçu le soutien des élus locaux.

Jeudi 17 janvier, les lettres de licenciement tombaient pour les salariés mis à pied. Il est évident pour tous que ce triste individu ne cherchait qu'un prétexte pour se débarrasser des derniers salariés ex-Péchiney, qui continuaient à bénéficier des salaires et des avantages de leur ancien employeur. Le licenciement des délégués était d'ailleurs une provocation calculée. Comme l'a écrit la CGT du Comminges : « À ce jour l'usine est dépecée : tout ce qui peut être vendu, ferrailé, l'est sans vergogne. Même ce qui ne lui appartient pas. » Et, le temps que ces licenciements scandaleux se jugent devant les tribunaux, qui sait où sera parti ce patron ?

Ce genre de patron-voyou ne mérite que la réquisition de son capital et de ses biens, et le combat de tous les salariés pour que l'on prenne sur les profits des capitalistes, voire sur leurs biens, pour garantir le salaire et l'emploi des travailleurs.

Correspondant LO